

Québec, le 8 juillet 2015

Objet : Demande d'accès à l'information

Vous trouverez ci-joint les documents détenus par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux en réponse à votre demande d'accès à l'information du 26 juin 2015 concernant *l'avis de l'INESSS transmis à l'Office des professions au sujet de la demande de modification aux annexes du Règlement sur les conditions et modalités de vente de médicaments pour le produit Voltaren Emulgel contenant la substance diclofénac diéthylamine 1,16 %*.

Espérant le tout conforme

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

André Jean  
Secrétaire général et conseiller à l'éthique